



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance d'installation

Séance du mardi 20 mars 2026

2026-03-01

L'an deux mille vingt-six et le mardi vingt mars à dix-neuf heures zéro minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : Cédric Milani, Gilbert Longo, Evelyne Roux, Fabien Gallice, Estelle Milani, Christian Girard-Cusin, Eveline Simondi, Matthias Pellissier, Christine Goichot, Yann Peschot, Noemie De-Macedo

Absent excusé et représenté :

Absents non excusés et non représentés :

Secrétaire de séance : Evelyne Roux

Date de la convocation : 15/03/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Délibération rendue exécutoire

après publication le :

et dépôt en préfecture le :

- **Objet :** Election du Maire

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 11 suffrages exprimés

Le conseil municipal, par :

- 10 voix POUR,
- 1 BLANC
- 0 voix CONTRE,

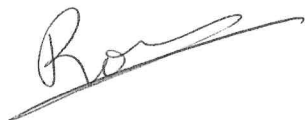
ELIT Monsieur MILANI Cédric maire de la commune de Saint Albin de Vaulserre;

INSTALLE Monsieur MILANI Cédric en qualité de maire de la commune de Saint Albin de Vaulserre

AUTORISE Monsieur MILANI Cédric à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de séance
Evelyne Roux



A St Albin de Vaulserre,
Le 20 mars 2026.

Milani Cédric
Maire

